



Réunion de Quartiers - Garnerans

COMPTE RENDU • TROISIÈME RÉUNION DE QUARTIERS

Trève de Galle • Les Trois Coins • Route de Bey • Chemin du Pellerat • Chemin Saint-Cyprien

Jeudi 22 octobre 2026 | Rencontre entre les habitants et les élus municipaux

LES SIX AXES PRÉSENTÉS PAR LA MUNICIPALITÉ

I / CADRE DE VIE

Vie associative et culturelle, rencontres entre associations, mise à disposition des salles communales, information municipale bimestrielle et nouvelle identité graphique.

II / TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

Entretien des voies et chemins, marquages, bâtiments et sécurité électrique, borne de recharge, aménagement du parc des Ailes et curage de la lagune de Montgoïn.

III / VIE INTERGÉNÉRATIONNELLE ET SOLIDARITÉ

Organisation des services périscolaires, règlement du temps méridien, recrutement à l'école, actions du CCAS et attention portée aux habitants vulnérables.

IV / ÉCONOMIE ET FINANCES

Orientations budgétaires, investissements communaux, financements et subventions recherchés, maîtrise des dépenses.

V / LES GRANDS PROJETS COMMUNAUX

Sécurisation du chemin des Trois Coins, réflexion sur les aménagements futurs et programmation des projets du mandat.

VI / LA PAROLE EST À VOUS

Temps d'échanges ouvert aux habitants : observations, propositions, questions et réponses de la municipalité.

UNE DÉMARCHE DE PROXIMITÉ

Cette troisième rencontre a permis de présenter les actions de l'équipe municipale, d'écouter les habitants des cinq secteurs concernés et d'identifier plusieurs sujets nécessitant un suivi.

Le maire a publiquement remercié les conseillers municipaux pour leur investissement, avec une reconnaissance particulière envers les adjoints, dont il a souligné l'engagement et le soutien au quotidien.

QUESTIONS DES HABITANTS ET RÉPONSES

Voirie — Écoulement des eaux

Des habitants signalent des difficultés d'écoulement des eaux pluviales au premier virage du chemin de Trève de Galle, en descendant de la RD933. Lors de fortes pluies, les fossés débordent et l'eau ruisselle contre les murs des propriétés riveraines. Une vérification sur place permettra d'identifier les aménagements éventuellement nécessaires.

Boîtier fibre — Trève de Galle

Un boîtier fibre était suspendu à un poteau électrique. Après signalement de la commune, le SIEA est intervenu pour le refixer.

Repas du CCAS — clarification

Les habitants de la commune souhaitent obtenir des précisions concernant la nouvelle formule du repas du CCAS, dont les modalités semblent manquer de clarté et suscitent certaines incompréhensions. Des explications ont déjà été apportées aux personnes présentes lors des réunions de quartier. Il reste désormais à communiquer auprès de l'ensemble des aînés afin de clarifier cette nouvelle organisation, d'en expliquer les objectifs et de permettre à chacun de bénéficier de cette rencontre conviviale. **Depuis cette réunion, le repas du CCAS a dû être annulé faute d'inscriptions suffisantes. Un courrier explicatif a été adressé aux habitants concernés et une solution alternative sera prochainement proposée.**

Lagune de l'Avanon — Capacité d'accueil

Un habitant s'interroge sur la capacité de la lagune de l'Avanon à accueillir les eaux usées provenant des 20 logements supplémentaires prévus chemin Saint-Cyprien.

Le rapport 2025 sur l'assainissement collectif indique une capacité nominale de 600 équivalents-habitants, pour 446 habitants actuellement raccordés.

Ces premières données semblent rassurantes. Une vérification technique a néanmoins été demandée à la Communauté de communes afin de confirmer que la station pourra accueillir ces nouvelles constructions.

LES PROJETS

Chemin Saint-Cyprien à Garnerans



Lotissement :
11 logements



Aménagement d'un bâtiment :
9 logements

Soit **20 logements** supplémentaires

LA STATION ACTUELLE

Garnerants Chef-Lieu (rejet dans l'Avanon)

Capacité nominale	600 EH
Habitants raccordés (2025)	446
Abonnés raccordés	210
Débit journalier admissible	86 m³/j
Type de traitement	Filtres plantés
Milieu récepteur	Avanon

UNE PREMIÈRE ESTIMATION

En retenant 2,5 habitants par logement :



Ce visuel compare les 446 habitants raccordés à la capacité théorique de 600 équivalents-habitants de la station. Le taux de 74 % est indicatif et ne représente pas son taux réel d'utilisation.



Poteaux — Trève de Galle

Plusieurs piquets en bois délimitant les cheminements piétonniers présentent des signes de dégradation. Leur remise en état ou leur remplacement devra être étudié, en tenant compte des solutions techniques et de leur coût. **Une habitante a notamment suggéré la pose de protections métalliques sur leur partie supérieure afin d'améliorer leur durabilité.**

Vitesse – Chemin du Pellerat

Plusieurs habitants signalent des vitesses excessives dans la descente du bourg ainsi que dans la montée après le plateau ralentisseur, malgré la limitation à 30 km/h.

La commune étudiera la faisabilité de l'installation d'un ou plusieurs coussins berlinois. Une consultation des riverains sera organisée avant toute décision.

État des Finances

Un habitant a souhaité connaître la situation financière de la commune.

Les finances communales sont saines. Bien que nos marges de manœuvre restent restreintes, elles nous permettent de dégager un excédent tout en poursuivant nos investissements. Afin de rendre ces informations accessibles à tous, la municipalité envisage de réaliser un document synthétique présentant les principaux indicateurs financiers.

Moustiques

MOUSTIQUES : AGISSONS ENSEMBLE !

Plusieurs habitants nous signalent une présence importante de moustiques sur la commune.

Pour limiter leur prolifération, quelques gestes simples sont essentiels :

- Vider régulièrement les soucoupes, seaux et récipients contenant de l'eau.
- Couvrir les récupérateurs d'eau de pluie.
- Nettoyer les gouttières et éviter les eaux stagnantes.
- Vérifier les objets laissés dans les jardins (jouets, pneus, bâches...).

De son côté, la municipalité va examiner les espaces publics et se rapprocher des organismes spécialisés afin d'étudier les actions possibles.

Nous avons contacté l'EID Rhône-Alpes. L'EID Rhône-Alpes est un établissement public spécialisé dans la surveillance et la lutte contre les moustiques. Cet établissement peut notamment accompagner les collectivités dans la prévention et la gestion des nuisances.

Impôts Locaux

Des explications ont été données concernant l'augmentation des impôts locaux. Cette décision, prise à l'unanimité par le conseil municipal, traduit la volonté des élus de donner à la commune les moyens d'engager rapidement les aménagements nécessaires, tout en préservant ses capacités financières à long terme. Elle s'appuie également sur les préconisations du Conseiller aux Décideurs Locaux de la Direction générale des Finances publiques. Conscients de l'effort demandé aux contribuables, les élus ont fait ce choix assumé et ambitieux dans l'intérêt de la commune, afin de répondre aux besoins actuels tout en préparant les investissements de demain.

Plan communal de sauvegarde (PCS)

La commune recherche des volontaires pouvant aider lors d'une activation du PCS et souhaite mieux identifier les habitants susceptibles d'avoir besoin d'assistance. Elle donnera suite à la demande de diffusion de cet appel. **Explication et inscriptions en annexe**